

Mon Webinaire Lexlearning

Félicitations, vous vous êtes inscrit(e) à un webinaire sur la plateforme Lexlearning !
Un grand merci pour votre confiance.
Nous espérons que ce webinaire répondra à vos besoins.

Voici un petit guide pratique vous permettant d'avoir la meilleure expérience le jour J.
Nous vous invitons à en prendre connaissance avant le webinaire.



1.	ACCES AU WEBINAIRE	2
	Présentation de Zoom.....	2
	Lien vers le webinaire	2
	Accès au webinaire.....	3
2.	DEROULEMENT DU WEBINAIRE.....	4
	Salle d'attente	4
	Fonctionnalités principales.....	4
3.	APRES LE WEBINAIRE.....	5
	L'espace personnel Lexlearning	5
	Support et replay	5
	Attestation.....	6
4.	CONTACT	6

1. ACCES AU WEBINAIRE

Présentation de Zoom

Le webinaire se déroulera sur **zoom**.

L'outil de visio-conférences le plus simple du marché.

Vous avez déjà, au moins une fois assisté à réunion via Zoom.

L'application est d'ailleurs peut-être encore sur votre ordinateur.

Mais il n'est pas obligatoire d'avoir l'application, vous pouvez aussi suivre le webinaire sur internet.

Il n'est pas non plus nécessaire d'avoir un ordinateur, Zoom fonctionne sur les tablettes et téléphones portables. Il vous faut juste un écran et un accès internet !

Si vous souhaitez télécharger l'application Zoom sur votre ordinateur (gratuite) vous pouvez, dans les jours qui précédent la formation, cliquer sur ce lien :

[Cliquez ici pour télécharger Zoom \(facultatif\)](#)

Lien vers le webinaire

15 minutes avant le webinaire vous recevrez votre lien direct vers l'évènement par mail dont l'objet est : « **Votre lien d'accès au Webinaire Lexlearning** ».

Ne le partagez pas : il s'agit de votre lien personnel sécurisé*.

Cliquez sur ce lien pour lancer Zoom.

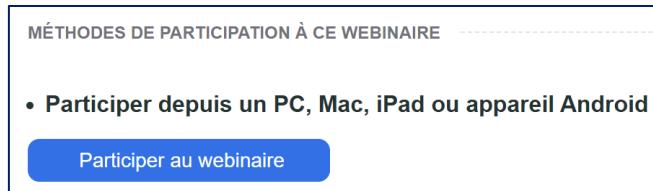
Vous n'avez pas reçu le lien ?

Demandez un renvoi à Fanny au : 01 44 79 93 13 ou par mail à formations@lexlearning.fr.

*Si une autre personne clique sur ce lien elle prendra votre accès au webinaire, et, vous ne pourrez pas y assister (il n'y a qu'un accès par lien). Ce lien personnel nous permet également d'avoir votre temps de présence sur le webinaire pour l'envoi automatique de votre attestation.

Accès au webinaire

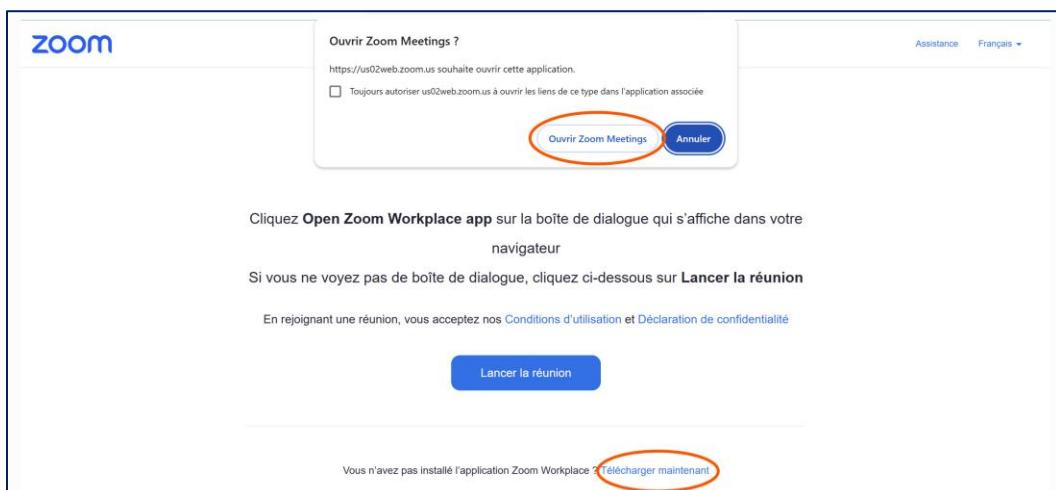
5 minutes avant le webinaire, cliquez sur « **Participer au webinaire** » (dans le mail « **Votre lien d'accès au webinaire Lexlearning** ») pour accéder au webinaire :



Deux choix s'offrent à vous :

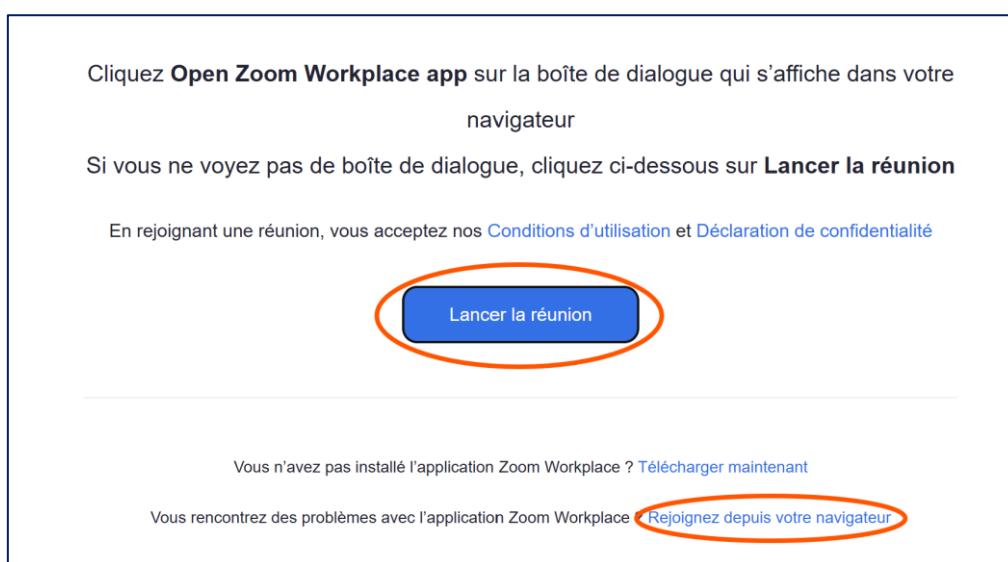
1. Lancer le webinaire depuis l'application Zoom.

En cliquant sur « **Ouvrir Zoom Meetings** » si Zoom est déjà installé sur votre ordinateur, ou sur « **Télécharger Maintenant** » pour le télécharger et installer :



2. Lancer le webinaire dans une page internet (sans application nécessaire)

En cliquant sur « **Lancer la réunion** » puis sur « **Rejoignez depuis votre navigateur** »



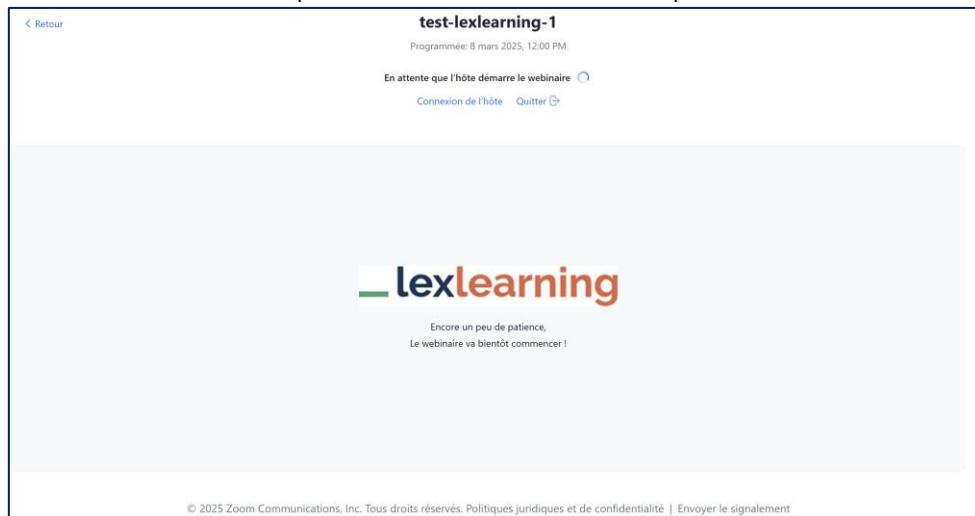
2. DÉROULEMENT DU WEBINAIRE

Salle d'attente

Une fenêtre vous indique que le webinaire n'a pas encore commencé.

Ça n'est qu'une affaire de quelques minutes.

Dès que les intervenants seront prêts vous entrerez automatiquement dans le webinaire.



Fonctionnalités principales

Seuls les intervenants peuvent activer leur micro et caméra

Vous pouvez interagir avec l'administrateur, les intervenants et autres participants via **un chat (1)**

Une question juridique à poser à l'intervenant ? Vous pouvez la poser dans la rubrique **questions/réponses (2)**

La présentation sera visible à l'écran, mais vous pouvez également la **télécharger (3)** dans la fenêtre de chat

3. APRES LE WEBINAIRE

L'espace personnel Lexlearning

L'accès au support et replay, ainsi qu'à votre attestation se feront via votre espace personnel Lexlearning :

<https://www.lexlearning.fr>

Vous ne parvenez pas à vous connecter ?

Cliquez sur « **Mot de passe oublié ?** » pour actualiser votre compte :



Si le problème persiste, vous pouvez contacter Fanny au : 01 44 79 93 13 ou par mail à formations@lexlearning.fr.

Support et replay

Le replay et support seront disponibles durant 1 an dans votre espace Lexlearning.

Pour y accéder, cliquez sur « **Mon espace** », sur « **Mes webinaires** » puis sur « **Accéder au replay et au(x) support(s) du webinaire** » :

The screenshot displays the Lexlearning platform's 'Mes webinaires' section. On the left, there's a card for a webinar titled 'Le droit des Assemblées générales appliquée au SARL' on 13 mars 2025, featuring Bruno DONDERO. On the right, there's a card for a webinar titled 'Baux commerciaux' on 13 mai 2025, featuring Bastien BRIGNON and Jean-Pierre DUMUR. Both cards show a duration of 2h and a blue button labeled 'Accéder au replay et au(x) support(s)'. The top navigation bar includes links for 'Mon espace', 'Mes formations', 'Mes webinaires', 'Mon compte', 'Mes attestations', 'Mes factures', and 'Déconnexion'. A sidebar on the right also lists these options.

Attestation

Après avoir assisté au webinaire en direct ou en replay, votre attestation sera téléchargeable dans la rubrique « **Accès à mes attestations** » de votre espace personnel Lexlearning :

The diagram illustrates the navigation path. On the left, a vertical sidebar menu is shown with the following items: Mon espace, Mes formations, Mes webinaires, Mon compte, Mes attestations (which is highlighted in blue), Mes factures, and Déconnexion. Below this menu, a small note says 'Durée totale 2h'. An arrow points from this sidebar to the right, leading to a screenshot of the 'Mes attestations' page. This page displays three attestations for different webinars:

- Attestation de webinar **Liquidation du régime de communauté: mise en œuvre & procédure de partage**. Référence WEB028, obtenue le 21.11.2023. A 'Télécharger' button is present.
- Attestation de webinar **Retraits-rappels de produits : maîtriser les fondamentaux**. Référence WEB030, obtenue le 20.06.2023. A 'Télécharger' button is present.
- Attestation de webinar **Baux commerciaux : le point sur les dernières actualités**. Référence WEB031, obtenue le 20.06.2023. A 'Télécharger' button is present.

Votre attestation n'y figure pas ?

Pour valider votre présence au webinaire et générer votre attestation, vous devez passer un temps suffisant sur le webinaire (80% minimum).

Si l'attestation n'apparaît pas dans « **Mes attestations** » c'est que vous n'avez pas passé le temps suffisant à sa validation. Regardez le replay et retentez un peu plus tard.

4. CONTACT

Pour tout besoin complémentaire ou difficulté technique liée au webinaire vous pouvez nous contacter :

- Via l'aide en ligne
- par téléphone au 01 44 79 93 13
- ou par mail à formations@lexlearning.fr